



**POCHETTE DE BIENVENUE
POUR LES NOUVEAUX CLIENTS**

LO  JACK[®]

LEADER MONDIAL EN REPÉRAGE DE VÉHICULES VOLÉS

ATTENTION : NE JAMAIS LAISSER CETTE POCLETTE DANS VOTRE VÉHICULE



Bienvenue dans la famille de Repérage Boomerang/LoJack !

Le vol de véhicule étant un phénomène croissant et inévitable, nous vous félicitons d'avoir choisi le dispositif de repérage LoJack pour protéger votre véhicule des voleurs et ainsi contrer ce phénomène.

Vous profitez dès aujourd'hui :

- d'une protection contre le vol 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- d'un repérage rapide en cas de vol
- d'une garantie de remboursement

La présente pochette vise à vous familiariser avec votre nouveau dispositif et à vous informer sur les procédures à suivre en cas de vol.

Vous bénéficiez dorénavant d'une tranquillité d'esprit sans pareille grâce à notre équipe de repérage qui est prête à repérer votre véhicule 24 heures sur 24, 365 jours par année.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec notre département du service à la clientèle au **1.877.777.8722**. Il nous fait plaisir de protéger votre véhicule contre le vol et nous vous remercions encore une fois d'avoir choisi Repérage Boomerang !

Vos commentaires sont importants et nous désirons connaître votre opinion. Veuillez s'il vous plaît prendre quelques instants pour remplir un court sondage à l'adresse www.lojack.ca/sondage pour évaluer votre niveau de satisfaction au sujet du processus de vente et de l'installation de votre dispositif.



ENTRETIEN DU PRODUIT



ENTRETIEN REQUIS

Le système de repérage Espion^{MD} optimisé par LoJack^{MC} a été conçu afin de résister aux conditions climatiques extrêmes et à l'usure liée à l'utilisation quotidienne des véhicules moteurs.

Afin de vous conformer aux modalités de votre garantie limitée et de maintenir votre protection, une inspection de votre système de repérage est obligatoire dans certaines situations spécifiques énumérées ci-dessous.

À défaut de procéder à l'inspection requise, Repérage Boomerang inc. ne pourra plus garantir le fonctionnement de l'unité, et toute garantie existante deviendra nulle et non avenue. Selon la situation, il peut y avoir des frais d'inspection. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le service à la clientèle au **1.877.777.8722**.

Conformément à la garantie limitée, votre dispositif Espion requiert une inspection dans les circonstances suivantes :

- Le véhicule a été volé et l'unité Espion a été activée suite à la déclaration de vol et au repérage. Nous exigeons une inspection afin de vérifier que l'unité Espion installée dans votre véhicule n'a subi aucun dommage pendant le vol et de maintenir votre garantie.
- Le véhicule a été impliqué dans un accident ou a subi des dommages.

Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter la section des propriétaires au www.lojack.ca/proprietaires.

LO/JACK[®]

ENTRETIEN DU PORTE-CLÉS*

GÉNÉRAL

Pour assurer un fonctionnement fiable, évitez de faire tomber le porte-clés ou de l'exposer à l'eau.

BATTERIE DU PORTE-CLÉS

Votre porte-clés utilise une batterie pour montres au lithium (# CR-2032) disponible dans la plupart des magasins et détaillants électroniques. L'indicateur lumineux clignote lorsque la batterie est faible, indiquant qu'un remplacement est nécessaire.

REMPACEMENT DE LA BATTERIE

Veuillez suivre les étapes ci-dessous :

1. OUVREZ LE PORTE-CLÉS

Insérez une pièce de monnaie dans la fente identifiée sur le côté du porte-clés. Séparez doucement le porte-clés. Vous avez maintenant exposé l'intérieur du porte-clés. Vous remarquerez une batterie circulaire retenue par un support de batterie.



2. RETIREZ L'ANCIENNE BATTERIE

Retirez la batterie de son support en utilisant un outil non-métallique. (Veuillez disposer de la batterie usagée en fonction des règles environnementales).



3. REMPLACEZ LA BATTERIE

Insérez la nouvelle batterie dans le support de la batterie avec le signe + vers le haut. L'indicateur lumineux rouge sur la face du porte-clés doit clignoter à plusieurs reprises immédiatement après avoir bien installé la batterie.



4. REFERMEZ LE PORTE-CLÉS

Réassemblez le porte-clés en enclenchant les deux moitiés.

*Offert avec les dispositifs Espion Alerte et Espion Alerte Plus.

LO/JACK[®]

AVANTAGES DU PRODUIT ET MODE D'OPÉRATION

AVANTAGES DU PRODUIT

- **Garantie limitée** de repérage.
- Résultats **prouvés** de prévention et de repérage de véhicules volés.
- Solution à multi-niveaux **efficace** et **abordable**.
- Utilisez une technologie à **radiofréquence et auto-alimentée**. Espion peut localiser votre véhicule même s'il se trouve dans des zones urbaines avec de hauts gratte-ciels, des tunnels, des garages, des forêts, ou des conteneurs d'acier, bref, à tous les endroits souvent utilisés par les voleurs pour cacher les véhicules volés.
- La **fonction Alerte*** en option nous permettra de vous aviser si votre véhicule se déplace sans votre autorisation et vous permettra de le retrouver plus rapidement.
- En cas de vol, nos **équipes de repérage** localiseront votre véhicule, et ce, 24/7.
- Certains **services de police** utilisent la technologie LoJack, maximisant les efforts pour récupérer votre véhicule et appréhender les voleurs.
- Optimisé par LoJack avec **25 ans** d'expérience en repérage de véhicules volés dans plus de **30 pays**.

*Fonction offerte uniquement sur les modèles Espion Alerte et Espion Alerte Plus et dans la zone de service. Pour connaître notre zone de service, veuillez visiter www.lojack.ca/couverture.

COMMENT ESPION PASSE À L'ACTION – RAPIDEMENT !



1. INSTALLATION

Votre dispositif Espion est installé et testé par des techniciens certifiés.



2. AVIS

Notre Centrale de sécurité de est avisée du vol.



3. DÉPLOIEMENT

Suite à la confirmation du vol, notre équipe de repérage est déployée et les services de police sont alertés afin d'aider à localiser votre véhicule volé.



4. REPÉRAGE

Grâce à des équipements mobiles hautement sophistiqués, l'équipe de repérage et/ou les services de police repèrent votre véhicule volé et surveillent tout déplacement possible.



5. RÉCUPÉRATION

Les services de police récupèrent votre véhicule volé et vous êtes aussitôt informé que celui-ci a été retrouvé.

LOJACK®

PROFITEZ D'UNE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT ASSURÉE

ESPION^{MD}
Optimisé par LO/JACK

| | Espion | Espion Alerte | Espion Alerte Plus |
|--------------------------------------------------|---------------|--------------------------|-------------------------------|
| Technologie à radiofréquence | ✓ | ✓ | ✓ |
| Dispositif de repérage auto-alimenté | ✓ | ✓ | ✓ |
| Dispositifs de repérage secondaires additionnels | | | ✓ |
| Autocollants holographiques dissuasifs | ✓ | ✓ | ✓ |
| Avis de vol électronique | | ✓ | |
| Avis de vol personnel | | | ✓ |
| Soutien des services de police | ✓ | ✓ | ✓ |
| Protection 24/7 | ✓ | ✓ | ✓ |
| Équipes de repérage dédiées | ✓ | ✓ | ✓ |
| Transfert de propriété* | ✓ | ✓ | ✓ |
| Frais de repérage | Aucun | Aucun | Aucun |
| Garantie limitée de repérage | 30 jours | 48 heures | 48 heures |
| Garantie limitée sur pièces et main-d'œuvre | 5 ans | 7 ans | 7 ans |



**PRÉVENTION DU VOL PROUVÉE
REPÉRAGE RAPIDE
PROTECTION MAXIMALE**



SOYEZ TÉMOINS DE NOTRE SUCCÈS



Nous vous encourageons à visiter notre chaîne sur YouTube au <http://www.youtube.com/lojackcanada> pour visionner des vidéos éducatives sur la prévention contre le vol ainsi que nos plus impressionnants repérages.



De plus, soyez au courant de nos derniers repérages en nous suivant sur Twitter au <http://twitter.com/lojackcanada>.

*Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

QUAND NOUS CONTACTER

PROCÉDURE EN CAS DE VOL...

1. Composez le **911** pour déclarer le vol de votre véhicule et obtenir un numéro d'événement (requis pour le repérage)
2. Composez le **1.877.777.8722**
3. Un agent vous demandera des détails par rapport au vol
4. Notre équipe de repérage à l'interne sera ensuite déployée



GARDEZ-NOUS INFORMÉS

Veillez communiquer avec notre département du Service à la clientèle si l'une de ces situations se produit :

1. VOUS DÉMÉNAGEZ OU VOS INFORMATIONS PERSONNELLES DOIVENT ÊTRE MODIFIÉES

Il est important de nous aider à garder votre dossier à jour afin que vous soyez rejoint rapidement en cas de vol. Nous pourrions également communiquer avec vous afin de vous informer de changements sur votre compte client.

2. VOUS BÉNÉFICIEZ DE LA FONCTION ALERTE OU ALERTE PLUS ET VOUS NE NOUS AVEZ PAS FOURNI TOUS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Posséder toute cette information dans votre dossier client est obligatoire. Autrement, la fonction Alerte ou Alerte Plus ne pourra être activée.

Avec la fonction Alerte, vous serez automatiquement informé soit par courriel, par message téléphonique automatisé ou par SMS si votre véhicule se déplace sans votre autorisation.

Avec la fonction Alerte Plus, vous serez avisé personnellement par notre Centrale de sécurité si votre véhicule se déplace sans votre autorisation.



FOIRE AUX QUESTIONS

Q : QUAND MON DISPOSITIF SERA-T-IL FONCTIONNEL ?

R : Tous nos dispositifs de repérage sont fonctionnels dès leur installation.

Q : QUE DOIS-JE FAIRE SI MON VÉHICULE EST VOLÉ AUX ÉTATS-UNIS ?

R : Si votre véhicule est volé aux États-Unis, veuillez immédiatement déclarer le vol à notre Centrale de sécurité ainsi qu'au service de police de la ville où le véhicule a été volé. Une fois que vous avez fait un rapport de vol de véhicules, la police activera automatiquement le dispositif Espion optimisé par LoJack dans votre véhicule.

Q : QUE SE PASSE-T-IL SI JE CHANGE OU SI JE VENDS MON VÉHICULE ?

R : Si vous achetez ou louez un nouveau véhicule, économisez en profitant de notre **Programme de Loyauté**. Contactez-nous au **1.877.777.8722** afin de vous assurer d'avoir un véhicule protégé.

Q : QUE DOIS-JE FAIRE SI MON VÉHICULE EST IMPLIQUÉ DANS UN ACCIDENT ?

R : Si votre véhicule subit des dommages suite à un accident, appelez-nous au **1.877.777.8722** pour céduer une inspection de votre appareil Espion. Cette inspection est nécessaire afin de s'assurer que votre appareil est en bon état de fonctionnement et afin de maintenir votre garantie limitée.

Q : COMMENT FONCTIONNE LES FONCTIONS ALERTE ET ALERTE PLUS* ?

R : Avec la fonction **Alerte**, si votre véhicule se déplace sans le porte-clés, vous recevrez un avis de vol électronique aux points de contact que vous avez fournis lors de l'achat (courriels et numéros de téléphone). Après une période de huit (8) heures, la fonction d'avis de vol électronique se met automatiquement en mode veille. Il s'agit d'une mesure préventive de sorte que si l'avis de vol électronique est déclenché par inadvertance (par exemple, vous perdez votre porte-clés ou la batterie de votre porte-clés est faible), vous ne recevrez pas des avis répétés. Si vous constatez que votre véhicule a été volé, suivez la procédure en cas de vol.

Avec la fonction **Alerte Plus**, vous serez avisé personnellement par notre Centrale de sécurité si votre véhicule se déplace sans votre autorisation. Après la confirmation du vol, nous débiterons le repérage de votre véhicule.

Si votre véhicule a été déplacé sans le porte-clés, vous pouvez réinitialiser la fonction Alerte ou Alerte Plus en conduisant au moins cinq (5) minutes avec la présence du porte-clés dans le véhicule.

*Fonction offerte uniquement sur les modèles Espion Alerte et Espion Alerte Plus et dans la zone de service. Pour connaître notre zone de service, veuillez visiter www.lojack.ca/couverture.

Pour consulter l'ensemble des questions fréquemment posées, veuillez visiter notre site Internet au www.lojack.ca et dirigez-vous à la section «soutien».

AUX PROPRIÉTAIRES DU LOJACK^{MC} C

AVANTAGES DU PRODUIT

- **30 jours** de garantie limitée de repérage et **5 ans** de garantie limitée sur pièces et main-d'oeuvre.
- Solution à multi-niveaux **efficace** et **abordable**.
- Utilise une technologie à **radiofréquence et auto-alimentée**. LoJack C peut localiser votre véhicule même s'il se trouve dans des zones urbaines avec de hauts gratte-ciels, des tunnels, des garages, des forêts, ou des conteneurs d'acier, bref à tous des endroits souvent utilisés par les voleurs pour cacher les véhicules volés.
- En cas de vol, nos **équipes de repérage** localiseront votre véhicule, et ce, 24/7.
- Certains **services de police** utilisent la technologie LoJack maximisant les efforts pour récupérer votre véhicule et appréhender les voleurs.
- Optimisé par LoJack avec **25 ans** d'expérience en repérage de véhicules volés dans plus de **30 pays**.

COMMENT LOJACK C PASSE À L'ACTION – **RAPIDEMENT !**



1. INSTALLATION

Votre dispositif LoJack C est installé et testé par des techniciens certifiés.



2. AVIS

Vous avisez votre Centrale de sécurité du vol.



3. DÉPLOIEMENT

Suite à la confirmation du vol, notre équipe de repérage est déployée et les services de police sont alertés afin d'aider à localiser votre véhicule volé.



4. REPÉRAGE

Grâce à des équipements mobiles hautement sophistiqués, l'équipe de repérage et/ou les services de police repèrent votre véhicule volé et surveillent tout déplacement possible.



5. RÉCUPÉRATION

Les services de police récupèrent votre véhicule volé et vous êtes aussitôt informé que celui-ci a été retrouvé.



LO/JACK^{MC}

GARANTIE LIMITÉE DE REPÉRAGE BOOMERANG INC.

I. GARANTIE LIMITÉE SUR LES PIÈCES ET LA MAIN-D'ŒUVRE : Sujet aux conditions et obligations prévues par la présente, Repérage Boomerang inc. («RBI») garantit les unités de repérage Espion et LoJack C (ci-après appelées « Équipement ») contre toute défectuosité des composantes ou défaut de fabrication pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'installation (la « Période de Garantie ») du nouvel Équipement provenant de RBI ou de l'une de ses Compagnies d'Installations Autorisées (la « Garantie »). RBI garantit les unités de repérage Espion Alerte et Espion Alerte Plus (à l'exception des batteries et des Porte-clefs) contre toute défectuosité des composantes ou défaut de fabrication pour une période de sept (7) ans à compter de la date d'installation du nouvel Équipement provenant de RBI ou de l'une de ses Compagnies d'Installations Autorisées. RBI garantit les Dispositifs de repérage secondaires additionnels pour une période de deux (2) ans à compter de la date d'installation de ces dispositifs de repérage secondaires additionnels. Pour une période de 90 jours an après l'installation, RBI va fournir la main d'œuvre et les pièces ou le service de réparation ou de remplacement de toute pièce du Porte-clefs qui comporte un défaut de fabrication. Les batteries du Porte-clefs ne sont pas garanties par RBI. Le Client est responsable de changer les batteries du Porte-clefs lorsque l'indicateur de batterie faible est allumé.

Durant la Période de Garantie, la seule obligation de RBI en vertu de la Garantie sera de choisir, à sa discrétion, de : (i) réparer toute défectuosité des composants ou défaut de fabrication relié à l'Équipement avec des pièces neuves ou remises à neuf ; ou (ii) remplacer l'Équipement par de l'Équipement neuf ou remis à neuf. Dans tous les cas, il sera de la responsabilité du Client de livrer le véhicule dans lequel se trouve l'Équipement à une Compagnie d'Installations Autorisées (tel que défini dans la Convention de Service) afin que l'Équipement puisse être réparé ou enlevé.

Les pièces ou Équipements remplacés seront couverts par la présente Garantie pour le reste de la Période de Garantie prévue pour l'Équipement d'origine. Chaque Équipement ou pièce ayant été remplacé devient la propriété de RBI.

II. GARANTIE DE REPÉRAGE : Dans le cas où ni RBI, ni la Police ne parviendraient à localiser le Véhicule à l'intérieur d'un délai de trente (30) jours à la suite d'un Appel de Service lorsque le Véhicule est équipé avec une Unité de repérage Espion ou LoJack C et à l'intérieur d'un délai de quarante-huit (48) heures jours lorsque le Véhicule est équipé avec une Unité de repérage Espion Alerte ou Espion Alerte Plus, et que le Client se fait indemniser par son assureur pour la perte du Véhicule, le Client, après avoir signé une quittance relativement à l'abandon de tous droits ou recours qu'il pourrait avoir contre RBI, aura l'option de recevoir de RBI: (i) le remboursement du prix d'achat de l'Équipement et les frais d'installation, le tout étant sujet à une limite maximale de 1 000 \$ si le Véhicule était équipé d'une Unité de repérage Espion ou LoJack C ou d'une limite maximale de 1 500 \$ si le Véhicule était équipé d'une Unité de repérage Espion Alerte ou Espion Alerte Plus, ainsi qu'à la présentation par le Client de factures d'achat, d'installation et de Services au soutien de sa réclamation; ou (ii) un nouvel Équipement, incluant l'installation, pour un Véhicule équipé avec une Unité de repérage Espion, LoJack C, Espion Alerte ou Espion Alerte Plus, le tout sans frais. Il s'agit de la seule garantie fournie par RBI. Cette garantie doit être réclamée par le Client dans les soixante (60) jours de la date du vol du Véhicule à défaut de quoi la garantie devient nulle et sans effet. La garantie prévue dans le présent paragraphe est applicable seulement lorsque le vol du véhicule et la déclaration de vol ont lieu dans la zone de repérage (pour toute information sur la zone de repérage, veuillez visiter le www.lojack.ca/couverture).

III. CONDITIONS, LIMITATIONS, EXCLUSIONS :

La Garantie sera nulle et non-applicable si l'Équipement :

- a) est utilisé à des fins pour lesquelles il n'était pas destiné;
- b) a fait l'objet d'usage, d'installation, d'entretien, d'altération, de modification ou d'ajustement non-conforme, ou de tout autre abus, ou négligence;
- c) est utilisé ou attaché à de l'équipement ou à des composantes autres que celles fournies par RBI;
- d) a été manipulé par une personne autre qu'une Compagnie d'Installation Autorisée;
- e) n'a pas été entretenu en conformité avec les programmes d'entretien et de maintenance de RBI;
- f) est utilisé dans des conditions extrêmes;
- g) ne porte plus son numéro de série d'origine, ou que ce dernier a été altéré ou enlevé; ou
- h) est attaché à un véhicule qui a été impliqué dans un accident ou qui a été autrement endommagé.

Après le repérage d'un véhicule volé équipé avec un Équipement, le Client s'engage obligatoirement à faire inspecter l'Équipement et toutes ses composantes afin de vérifier le fonctionnement de l'Équipement et de valider la Garantie jusqu'à l'expiration de la Période de Garantie. À défaut de procéder à l'inspection de l'Équipement et de ses composantes par une CIA suite au repérage du véhicule volé, le Client ne peut bénéficier de la garantie limitée. Après l'expiration de la garantie limitée, tout Équipement présentant un défaut de fabrication sera retiré du véhicule ou réparé, le tout au frais du Client.

IV. LA RESPONSABILITÉ DE L'ACHETEUR : Pour que la Garantie soit appliquée, vous devez appeler ou visiter RBI ou une Compagnie d'Installation Autorisée avec la preuve d'achat originale de l'Équipement, de même que le présent document. Pour obtenir de l'assistance au sujet de l'application de la Garantie ou pour connaître où est localisé la Compagnie d'Installation Autorisée le plus près de vous, composez le 1.877.777.8722 ou le 514.234.8722, ou consultez notre site Web à l'adresse suivante : www.lojack.ca

V. GARANTIE UNIQUE : Cette Garantie constitue la seule garantie fournie par RBI et la réparation, le remplacement ou le remboursement par RBI, tel que prévu à la Section I ci-haut, constituera l'exécution complète de toute obligation et responsabilité de RBI. Dans la mesure prévue par la loi, RBI décline toute responsabilité pour les pertes ou les dommages directs ou indirects, collatéraux, spéciaux ou accessoires, ce qui inclut la perte d'informations et de profits. Aucune partie, ni aucun agent, employé, représentant de RBI ou Compagnie d'Installation Autorisée n'est autorisé à modifier, étendre, élargir ou transférer la Garantie.

Dans l'éventualité où une loi viendrait interdire l'application d'une partie de cette Garantie, toutes les autres conditions ou obligations de cette Garantie continueront à être valides et à avoir force obligatoire.

La mention « IC » après le numéro de certification de l'Équipement signifie que les normes techniques d'Industrie Canada ont été rencontrées.

LOJACK®

Fondée en 1995, Repérage Boomerang inc. est vite devenue un chef de file technologique en repérage de biens volés et offre une solution à la préoccupation croissante que constituent la protection et la récupération de véhicules volés et autres actifs de valeur au Canada. La compagnie et ses équipes de repérage expérimentées travaillent en étroite collaboration avec les services de police locaux. En 2004, Boomerang est devenue une filiale à part entière de LoJack Corporation (NASDAQ : LOJN), l'entreprise grâce à qui la récupération de véhicules volés a vu le jour il y a plus de deux décennies. LoJack demeure le chef de file mondial sans conteste du repérage et de la récupération d'actifs mobiles de valeur dans plus de 30 pays à travers le monde.

BIENVENUE DANS UN MONDE DE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT



T: 1.877.777.8722 | F: 1.888.234.8641 | info@lojack.ca | www.lojack.ca